PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, parfaitement recommandable, offre ses services à une famille qui se propose de voyager; elle soignerait aussi des enfants, et en cas d'indisposition servirait de garde malade. Elle fournira les meilleures références. S'adresser par lettres aux initiales J. M., au bureau de l'ABEILLE ou au No 341 rue Magazine. 24avril—7f

DEMANDES.

ON demande une jeune fille sachant coudre, parlant le français et l'anglais. S'adresser à Mme Maillard, couturière de Paris, 227 1/2 rue Julie. 25 av—1 sem

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité, qualité, comptant. Ellisch, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George H. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E. Attendu que Ormond Summers Kirk, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'ouvrir d'exécuter testament olographe, et faire dattaches la succession de feu George H. Kirk, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27avril—27—mai 1 6 Greffier.

Successions de D. R. Carroll et Mlle C. L. Carroll, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 41,695-36,558—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Stanley O. Thomas, Thomas L. Carroll et Mlle Emma McLean, exécuteurs testamentaires de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27 av—27—mai 1 6 Greffier.

Succession de John A. Canbrgue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,335—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme F. Coulon exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27avril—27 mai 1 6 Greffier.

Succession de Thomas Heer, en Hare, et Mme Mary Mulligan sa femme, décédée la première.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,918—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Frederick Hauner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 avril—22 26—mai 1 Greffier.

Succession de l'Emilie Pon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,989—Division C—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emilie Pon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
18 avril—18 22 27

Solomon Blum vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac Lévy, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 avril—21 25 29 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

J. P. Hecker vs Théodore H. Marsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,591—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur McGuirk, liquidateur judiciaire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
27 av—27—mai 1 6 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,434 — Division A—Fidel Aragon vs ses créanciers. Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers du pétitionnaire, Fidel Aragon soit convoquée et tenue par devant l'huissier Buisson, notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant MERCREDI, le 9me jour de mai 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. J. Rhodes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 avril 1894.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3f av 9 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,531—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. J. Rhodes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1894.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 av 24—mai 8 21.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,298—Division A—Fidel Aragon vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Fidel Aragon soit convoquée et tenue par devant F. D. Charbonnet, notaire, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 21me jour de mai 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. J. Rhodes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894.

(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3f av 7 mai

SUCCESSION de Charles L. Higer—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire il a été présenté une requête par le Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un résident de Duluth, Minn., à demander à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER.

Il est ordonné par la Cour que toute et toutes personnes intéressées fassent savoir les raisons, si elles en ont, et elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci pour lesquelles le dit F. J. GRAHAM ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1894.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Une copie exacte:
P. DUCOING,
Député Greffier.
29 mars—3 f av 30 jrs

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Un morceau de terre en triangle,** anciennement connu par le numéro trois cent quatorze C de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Sept ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove Jackson, Vingtième et le New-Orleans Shell Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 668.

2° **Un certain morceau de terre** connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton, maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Last, Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessements.

3° **Un morceau de terre en triangle,** situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hamilton, Last et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessements par le numéro six cent soixante-six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Joseph St-Ange vs Alphonse Joseph.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 20,084. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Jurge de la Deuxième Cour Civile de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon bureau et coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison. Un cheval et un wagon à quatre roues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
27 avril—27—mai 4 9

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Mary M. Palmer vs Mme Mary Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,390.—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 9 mai 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Mme Mary C. Keenan, alias Mlle M. Mary Keenan dans la cause de l'action dans le procès No 42,045 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulé Mlle M. Johnson versus Veuve M. A. Parmintier, étant un appel par la défenderesse d'un jugement en faveur de la dite Mlle M. Johnson contre la défenderesse par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée Mlle M. Johnson vs Mme M. A. Parmintier, No 25,125 du dossier de cette Cour; le dit jugement étant pour $56.50 et ses frais.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril 26—1 5 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

—D'UNE—

Propriété améliorée de valeur rue Magasins, entre Washington et Sixième.

(La rue en arrière étant la rue du Camp)

—DANS L'AFFAIRE DE—

Home Mission Board, de la Southern Baptist Convention,

—VERSUS—

George C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 42,404—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 avril 1894 et signé le 20 avril 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Washington, Camp et Sixième; deux des dits lots sont désignés par les No 10 et 11 sur un plan de Blanchard, voyer, par acte pardevant John Bendernagel, notaire public, le 26 avril 1880, et l'autre lot par le No 11 sur un plan de Fergusson, voyer, par acte pardevant Pederclaux, notaire public, le 13 juin 1858, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magasins sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera le paiement des taxes sur la propriété pour l'année 1894.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—26— mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif d'une Table de Billard, Etc., Bail et Droit d'Occupation.

N. O. Brewing Association vs. Poujol & Salvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la **paroisse d'Orléans — No 42,035.** — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 30 avril 1894, à 2 30 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 205 rue du Canal—

1° Une Table de Billard et les accessoires.

2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs dans le bail du local No 205 rue du Canal, fait par Mme M. S. Duguan (T. L. Boyne, agent), le 9 septembre 1893, avec Poujol & Salvant, et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $175 par mois.

Et au cas où le dit bail ne se vendrait pas, alors on offrirait;

3° Le droit d'occupation du dit local No 205 rue du Canal de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18avril—18 23 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Common, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Deux lots de terre,** étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur cent pieds de profondeur de chaque côté, entre lignes parallèles, de 195 pieds 7 pouces et 4 lignes en ligne droite, et 127 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté, sur laquelle profondeur il y a une ligne brisée, et un angle droit de 7 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne, et une seconde profondeur de 31 pieds 10 pouces et 7 lignes, et 24 pieds et 1 ligne du côté fond, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant comme le lot No 367 rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et payeront le solde de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Spéciales,
201 rue Canal.
22 av—22 23 24 25—mai 2 9 16 4 date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, à vente en bloc conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044 rendu dans l'affaire de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

Une propriété en bois de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, portant le No 168 rue Robertson, entre les rues Villeré, St-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson, sur 100 pieds de profondeur et 3 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesure américaine, le tout d'après un plan de Lafon.

Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc, donnant un revenu de $360 par mois, à proximité des usines urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Dorlocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.

4 avril—4 15 19 29—mai 2 6 7 8 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!

$960

—EN—

LOYERS ANNUELS.

Propriétés Foncières

DE CHOIX

Dans les Premier et Sixième Districts!

La Jolie Résidence à Deux Etages **No 367 rue Carondelet.**

Louée à bail à raison de $600 par an.

Et la Cottage Confortable, No 104 Avenue Napoleon.

Rapportant annuellement $360.

Vente pour effectuer un partage.

George W. Hutchinson vs Frederick W. Hutchinson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,083, Division B.

MERCREDI, 23 mai 1894, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 10 avril 1894, à moi, le 23 avril 1894, nous procéderons à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite—

1° **Deux terres à lots de terre,** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro 292, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Constance et Magasins. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur; le lot No 8 mesure, d'après un plan déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, 31 pieds 9 pouces 2 lignes de face à l'avenue Napaléon sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Une portion de terre,** située dans le même district et ilet, mesurant 31 pieds 9 pouces 2 lignes de largeur sur une profondeur de 50 pieds, étant les arrières portions des lots 17 18, sur un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté le 15 mai 1835 et déposé au Bureau de P. A. Boswell, ancien notaire. Immédiatement à l'arrière du lot No 8.

3° **Une certaine pièce en portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 241, borné par les rues Gravier et Common, Baronne, Thalie et Melpomène. La dite portion de terre est désignée par la lettre C, d'après un croquis fait par A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, le 19 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant James Lafon, notaire, le 19 mars 1879, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit croquis, 31 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne de face à la rue Gravier, rondelet, s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, de 195 pieds 7 pouces et 4 lignes en ligne droite, et 127 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté, sur laquelle profondeur il y a une ligne brisée, et un angle droit de 7 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne, et une seconde profondeur de 31 pieds 10 pouces et 7 ligne, et 24 pieds et 1 ligne du côté fond, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, consistant comme le lot No 367 rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et payeront le solde de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs.

Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Spéciales,
201 rue Canal.
22 av—22 23 24 25—mai 2 9 16 4 date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES

A DEUX ÉTAGES,

No 48 N. Remparts

Entre Douane et Bienville;

—ET—

L'Elégante résidence en briques,

AVEC BELLES PELOUSES,

No 107 Avenue de l'Esplanade,

—COIN—

N. O. de la rue Dauphine,

Succession d'Edward C. Billings.

No 41,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1894, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la section d'ordre, Division "E" dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° **La belle résidence en briques à deux étages,** avec mansarde, située dans un quartier central, No 48 Nord Remparts, dans le premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Bienville et Douane, contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine, office, chambres au premier étage, et hall, six chambres à coucher au second étage, avec grande cour pavée citerne, etc. Le lot de terre mesure 42 pieds 1/2 pouce de face à la rue des Remparts, sur 97 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le bâtiment qui donne sur la rue Bienville par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à N. N. Wilkinson, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à H. B. Cénas. La dite propriété partie des deux lots ci-dessus désignés primitivement par les Nos 47 et 48. Elle est parfaitement située près la rue du Canal, et convient admirablement à un propriétaire qui voudrait y faire un homme de profession, et elle a une très belle apparence.

2° **Une élégante résidence élevée,** en briques, avec belles pelouses, No 107 Avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans l'Ilet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Dauphine et Bourgogne. Elle est en parfait état de bon ordre, et elle contient 8 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestiques au second étage de la bâtisse du fond qui est détachée. L'écurie et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant une tuile à l'épreuve de termites et ayant un vide suffisant de la rue Felicite pour y rendre. Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée le tout mesurant 44 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Felicité, Cohese Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé le 6 décembre 1866, par W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau, ou laquelle portion de terre mesure 44 pieds 9 pouces sur la rue Felicite sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, étant le lot No 4 sur un plan dressé par L. Kuzenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1866, une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même District et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Felicité sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et environ 125 pieds de profondeur sur la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, prise sur le côté du dit lot, 22 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Felicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la vente qui en a été faite par John Mentity, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à H. B. McGinty étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aussi on dépense sans doute rien pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et paraissent avec des dalles, les escaliers en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation. Les cheminées de cheminées en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées. Pour plus ample description, voir les plans et les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **Une résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises,** No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Poydras, avec belle cour et étable en bon état tête du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornement et pavage Schillinger, ayant galerie double devant et derrière, cuisine et cabinet, ayant deux chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit: Le lot de terre mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, rétirée de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec latrines et dépendances, divisée en deux étages, connue par le numéro municipal 386 rue Carondelet.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, rétirée de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec latrines et dépendances, divisée en deux étages, connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis.

3° **Une certaine pièce en portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St-Louis, Burgundy et Bienville, ayant 26 pieds de face à la rue St-Louis sur 100 pieds de profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, rétirée de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec latrines et dépendances, divisée en deux étages, connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis.

4° **Une certaine pièce en portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 23 janvier 1866, déposé pour référence au bureau de G. H. Théard, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan, 26 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot ci-dessus est admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, rétirée de la rue, avec deux chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestiques au second étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages ayant tuile à l'épreuve des termites et ayant un vide suffisant de la rue Felicité pour y rendre.

5° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 232 rue Carondelet, entre Gravier et Common, Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, située et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Josephine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur un croquis fait par A. d'Hémécourt, député voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres C et D sur une esquisse d'arpentage faite par F. A. D'Hémécourt, ex-voyer de la ville, daté du 10 avril 1894, et rendu dans la succession des propriétaires—

Ces certains lots de terre, coin des rues Jefferson et Jeannette, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Jeannette, Cinquième et Lambronne, désignés sur les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur et 30 pieds de face à la rue Jeannette, et entre lignes parallèles. A une courte distance de la station des chemins de fer Carrollton et dans un district qui se développe rapidement.

Conditions—Un moitié ou plus comptant et la balance à 1 et deux ans de crédit, pour hilitota portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

18 av—18 25—mai 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage

A

ALGER,

No 113 rue Elmire,

Coin de la rue Eveline.

A L'ENCAN.

Thos J. Courtney et als vs Frank Lynch et als.

No 39,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 11 avril 1894 et signé le 23 avril 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage No 113 rue Elmire, dans le cinquième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Eveline, Chestnut et Market.

Le terrain est composé de deux lots, Nos 21 et 22 et mesure chaque 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmire et Eveline. Le cottage est retiré de la banquette et a 5 chambres; rapportant un bon loyer.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de cette année 1894 en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Rouen, notaire.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante

—DE—

propriété de valeur, propriété améliorée dans le premier district.

La résidence en briques à trois étages, No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

A CREDIT.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans